

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN

Les membres du Comité Syndical se sont réunis le jeudi 23 septembre 2021 18h00 à Le Pouzin, siège du Syndicat Mixte Numérian, régulièrement convoqués par le Président de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche, M. François ARSAC en date du mercredi 15 septembre 2021.

Présent(e)s : Mme Solange BERGERON, M. Jérôme BERNARD, M. Mickaël BOUCHARDON, M. Claude BRUN, Mme Stella BSERENI, Mme Martine CARRIER, M. Antoine CAVROY, M. Jean-Luc CHAUMONT, M. Fabiano CHIARUCCI, M. Khalid ESSAYAR, M. Jean-Marie FOUTRY, M. Patrick GAUTHIER, M. Iwan GRAMATIKOFF, M. Gérard GRIFFE, M. Fabrice LARUE, M. Jérôme LEBRAT, M. Jean-Pierre LEFEBVRE, M. Jean-Yvon MAUDUIT, M. Gilbert MOULIN, Mme Christelle REYNAUD, M. Gérard ROBERTON, M. Yves RULLIERE, Mme Josiane SANCHEZ, M. Bruno SENECLAUZE, M. Benoît VILLARD.

Absent(e)s : M. Francis BARRY, M. Clément CHAPEL, M. Hervé COULMONT.

Excusé(e)s : Mme BOURJAT Laëtitia, Mme Sylvette DAVID, M. Philippe DELAPLACETTE, M. Antoine DOS SANTOS, M. Aurélien FERLAY, M. Jean-Michel LAMBERT, M. Pierre MAISONNAT, M. Grégory MAZET, M. José ORENES LERMA, M. Gilbert PETITJEAN, M. Max TOURVIELHE.

Pouvoirs : Mme BOURJAT Laëtitia à Mme Martine CARRIER, Mme Sylvette DAVID à M. Yves RULLIERE, M. Aurélien FERLAY à Mme Christelle REYNAUD, M. Pierre MAISONNAT à M. Mickael BOUCHARDON, M. Grégory MAZET à M. Jérôme LEBRAT, M. Gilbert PETITJEAN à M. Gilbert MOULIN, Mme Danielle RAMERINI à M. Jérôme BERNARD, M. Max TOURVIELHE à Mme Stella BSERENI.

|   |
|---|
| <p>Nombre de membres en exercice : 39<br/>         Nombre de membres présents : 25<br/>         Nombre de membres représentés : 8<br/>         Nombre de suffrages exprimés : 33<br/>             o Pour : 33<br/>             o Contre : 0<br/>             o Abstention : 0</p> |
|---|

Secrétaire de séance : M. Mickaël BOUCHARDON

### DÉTERMINATION DU NOMBRE DE MEMBRES DU BUREAU SYNDICAL

#### Rappel des statuts :

##### 8.1 Composition du Bureau syndical

Le Comité syndical élit en son sein, à la majorité absolue de ses membres et au scrutin de liste à un tour avec tableau, un Bureau qui comprend un Président, cinq Vice-présidents et six autres membres au maximum.

M. Jean-Marie FOUTRY, doyen de l'Assemblée préside le Comité Syndical lors de cette délibération et M. Mickaël BOUCHARDON a été désigné secrétaire de séance.

Il est proposé au Comité syndical de déterminer le nombre de membres constituant le Bureau syndical.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° DCS20190512010 du 05 décembre 2019 portant modification des statuts du Syndicat Mixte,

Vu l'extrait ci-dessus rappelé,

Oùe l'exposé du Président,

Décide à l'unanimité des membres présents et représentés que le bureau comprendra un Président, cinq Vice- présidents et six autres membres, conformément aux statuts et indications ci-dessus écrites.

*La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs du Syndicat Mixte Numérian et peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa publication.*

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN

Autorise le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Le Pouzin, les jour, mois et an susdits,

Le Président,

Jérôme BERNARD

  
SM NUMÉRIAN  
ZI Rhône Vallée Sud  
07250 Le Pouzin  
Tél. 04 75 30 13 13  
Siret 250 702 156 00051 - APE 6312